

L'engagement d'Olivier Huart

Président-Directeur Général



« À la lecture de notre cinquième Communication sur le Progrès, je mesure le chemin parcouru par notre entreprise et l'ensemble de nos collaborateurs depuis 2014, date à laquelle TDF a rejoint le Pacte, pour progresser sur les grandes thématiques qu'il porte.

Dans le contexte de la pandémie du Covid-19 qui frappe le monde entier, les enjeux défendus par les Nations Unies et soutenus par TDF sont, chaque jour, davantage incontournables et majeurs. Dans la gestion de la crise, le groupe TDF accorde la priorité à la protection et à la sécurité de ses collaborateurs, mais également à celles de ses partenaires – clients, fournisseurs, sous-traitants. Nous voulons répondre à la demande de la population française et de nos clients. En période de confinement et de distanciation physique, nos infrastructures de télécommunications et de diffusion audiovisuelle permettent de s'informer, de rester connectés, de travailler, de se divertir, d'apprendre, de consulter un médecin à distance, etc.

Je suis fier du travail accompli par les équipes, mobilisées et sans relâche, pour assurer la continuité des services, et poursuivre le déploiement de nouvelles infrastructures qui améliorent la couverture mobile et fixe du territoire. Je les en remercie.

La crise du Covid-19 décuple notre créativité et notre solidarité, les uns envers les autres. Nous sommes honorés de pouvoir contribuer à l'effort collectif grâce à nos compétences, nos expertises et notre technicité. La publication de notre Communication sur le Progrès est l'occasion de partager nos engagements, nos efforts et nos réussites avec nos parties prenantes.

Notre politique de responsabilité sociétale s'est davantage structurée. Un an après sa publication, elle devient un peu plus chaque jour, une boussole pour nous tous et une colonne vertébrale nécessaire aux actions de nos collaborateurs.

Comme chaque année, nous avons également revu notre **Code d'Ethique**. La nouvelle version intègre des scénarios concrets de situations à risque donnant aux salariés la conduite à tenir.



Dans le domaine des Droits de l'Homme, en 2019, TDF a soutenu son engagement dans la réduction de la fracture numérique, en accompagnant les collectivités territoriales et en maintenant ses ambitions de déploiement des infrastructures de télécommunication, fibre et pylônes pour la téléphonie mobile.

Par ailleurs, via la diffusion de la Télévision Numérique Terrestre et de la radio, TDF permet aux Français de disposer d'un service universel qui offre un accès à l'information et à la culture gratuit, anonyme et simple.

Du point de vue de l'insertion et de la formation professionnelle, les actions engagées en 2018 dans le cadre du déploiement de la fibre optique se sont poursuivies. Deux plateaux techniques mobiles ont été financés afin de proposer une solution de formation innovante aux métiers de la fibre. Mises gracieusement à la disposition des organismes de formation dans le Loir-et-Cher et en Indre-et-Loire, ces structures itinérantes ont vocation à encourager l'emploi local en accompagnant à la fois les entreprises qui ont besoin de personnels qualifiés pour déployer les infrastructures et également les parcours de personnes en insertion professionnelle qui peuvent ainsi bénéficier d'opportunités d'emploi.

Au chapitre des **normes internationales du travail**, l'année 2019 a été marquée par la signature d'un nouvel accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la parentalité. Cet accord, conclu pour une durée de trois ans (2020-2022), complète l'ensemble des mesures existantes par des mesures novatrices en faveur de la parentalité. L'index de l'égalité femmes/hommes de 92/100 est l'illustration du dynamisme de la politique de ressources humaines engagée dans ce domaine, depuis plusieurs années.

D'un point de vue **environnemental**, TDF poursuit l'étude et l'expérimentation de solutions d'énergie renouvelable et hybride pour l'alimentation de ses sites de production, comme ce fut le cas en 2019 avec l'installation d'ombrières solaires.

En matière de **lutte contre la corruption**, TDF a poursuivi ses actions de formation permettant d'atteindre 420 salariés formés. En outre, un auditeur indépendant externe a audité le dispositif anticorruption Sapin II du Groupe TDF et a évalué sa mise en œuvre effective.

A nouveau en 2020, j'ai la fierté de renouveler l'engagement de TDF à soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et à le faire vivre au sein de notre politique de responsabilité sociétale. »

Olivier Huard
Président Directeur Général de TDF

